

18^{ème} Prix Sasakawa des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes

Processus de Sélection 2005

N'hésitez pas à vous joindre à nous afin de récompenser les nombreux individus et institutions de par le monde ayant contribué, de façon innovatrice et à travers diverses initiatives remarquables, à réduire le danger ainsi que les vulnérabilités des communautés face aux risques naturels !

**Date de clôture
des nominations:
le 29 juillet 2005**

Avec la généreuse contribution de la Fondation Nipponne aux Nations Unies

*Pour plus d'informations, visitez
www.unisdr.org - www.eird.org - www.unisdrafrica.org*



Date de clôture des nominations: le 29 juillet 2005

Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas prises en considération

Le Prix Sasakawa des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, d'une valeur approximative de 50,000 USD, est partagé entre le Lauréat Sasakawa et les gagnants de Certificats de Distinction et du Mérite. Il est remis chaque année à l'occasion de la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes, chaque second mercredi d'octobre. La cérémonie de remise du Prix se tiendra cette année le mercredi 12 octobre 2005.

Critères d'admissibilité pour le Prix

Le candidat sera distingué pour ses activités remarquables reconnues à l'échelle internationale dans les domaines suivants:

- la mise en oeuvre, au niveau international ou régional, d'activités visant à accroître la sensibilisation du public au thème des catastrophes naturelles;
- les recherches scientifiques et innovations technologiques facilitant la prédiction des catastrophes;
- les activités sociales contribuant à renforcer les mesures de prévention des catastrophes;
- la promotion d'activités préventives réduisant l'impact économique des catastrophes et contribuant au développement durable;
- toute autre activité jouant un rôle reconnu comme essentiel dans la promotion de la prévention et l'atténuation des catastrophes (gestion du territoire, réduction des risques sismiques, sensibilisation, éducation etc...)

Le candidat ne doit faire l'objet d'aucune discrimination sur des critères de nationalité, de religion, de race, d'âge ou de sexe.

Le candidat n'a pas le droit de s'auto-nommer - Il est défendu de nommer à nouveau d'anciens lauréats.

Nomination des candidats pour le Prix

Les nominations et candidatures devront être transmises à l'Administrateur du Prix, qui les soumettra au Jury avec ses commentaires. L'Administrateur est en droit de demander des rapports indépendants sur les activités menées par le(s) candidat(s) au Prix, et de les soumettre à la considération du Jury.

Il est demandé aux candidats, une fois nommés, de bien vouloir fournir une présentation **Power Point (10 à 15 minutes) en anglais** incluant les détails de leurs travaux et contribution au processus d'atténuation des risques et des vulnérabilités aux aléas naturels et technologiques.

Sélection du (des) Lauréat(s) et des destinataires des Certificats

Un jury international, composé d'experts de différents continents, vote en privé sur la base de critères clairement définis afin d'identifier et de sélectionner le Lauréat du Prix Sasakawa des Nations unies pour la Prévention des Catastrophes. Depuis 1998, un nombre défini de Certificats de Distinction et du Mérite sont remis au cours de la cérémonie, parallèlement au Prix Sasakawa, afin de récompenser d'autres initiatives remarquables en matière de prévention des catastrophes. Le Jury est cependant en droit de ne désigner aucun lauréat si tel est son choix. Le jury actuel se compose de représentants de chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe et Océanie.

Qui peut soumettre les nominations?

- Les anciens gagnants du Prix Sasakawa
- Les représentants d'institutions spécialisées dans le domaine de la prévention et l'atténuation de l'impact des catastrophes;
- Les Agences spécialisées des Nations Unies;
- Les Missions permanentes auprès des Nations Unies à New York, Genève et Vienne;
- Les Coordonnateurs résidents du système des Nations Unies.

Formulaire de Nomination

Une fois nommés, les candidats doivent remplir le bulletin de nomination ci-joint pour le 18ème Prix Sasakawa des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes, et le retourner **avant le 29 juillet 2005**, avec la documentation détaillée demandée pour étayer leur nomination, au:

— Veuillez transmettre les bulletins de nomination au —

Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes (SIPC/ONU)
Administrateur du Prix Sasakawa des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes
Palais des Nations, 8-14 avenue de la Paix, CH-1211 Genève 10
Tel: (+41) (0)22.917.2786 / Fax: (+41).(0)22.917.0563
E-mail: rosec@un.org - Sites Web: www.unisdr.org - www.eird.org - www.unisdrafica.org

Bulletin de Nomination 2005

**Le candidat n'a pas le droit de s'auto-nominer"
Les anciens lauréats ne peuvent être à nouveau nominés**

1ère PARTIE: POUR LES PERSONNES INDIVIDUELLES (Veuillez joindre un Curriculum Vitae)

Nom: _____

N° téléphone: _____ E-mail: _____

Adresse: _____

Nationalité: _____

Date et lieu de naissance: _____

Sexe: Féminin Masculin

Diplômes: Classer vos diplômes / certificats par ordre chronologique (commencer par le plus récent)

Date: _____ Institution: _____ Diplômes obtenus: _____

Poste actuel: _____

Description de vos tâches: _____

Postes antérieurs (par ordre chronologique en commençant par le plus récent)

Date _____ Poste occupé et fonctions: _____

2ème PARTIE: POUR LES INSTITUTIONS / ORGANISATIONS

Nom et adresse du siège: _____

Date de sa création: _____

Principaux domaines d'activité: _____

Taille et structure interne: _____

Optionnel: Financement(budget annuel et sources de revenus): _____

Nom et titre du responsable exécutif: _____

3ème PARTIE: CONTRIBUTIONS PARTICULIERES A LA PREVENTION DES CATASTROPHES

Veillez décrire les travaux remarquables et innovateurs menés dans le domaine de la prévention et de l'atténuation des catastrophes qui justifieraient la considération du candidat pour le Prix: notamment en ce qui concerne:

Section 1: Les activités générales de prévention des catastrophes menées, susceptibles de réduire l'impact socio-économique des catastrophes et de contribuer au développement durable:

Section 2: La mise en oeuvre, aux niveaux international et régional, des activités visant à accroître la sensibilisation du public au thème des catastrophes naturelles:

Section 3: Les succès obtenus en matière de prévention et d'atténuation des catastrophes dans les pays en développement _____

Section 4: Les recherches scientifiques et innovations technologiques permettant une meilleure prédiction des catastrophes _____

Section 5: Les activités sociales visant à promouvoir la prévention des catastrophes et l'atténuation de leur impact _____

Section 6: Autres activités jouant un rôle reconnu comme essentiel dans la promotion de la prévention et l'atténuation des catastrophes _____

4ème PARTIE: PROPOSITION D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Veillez décrire brièvement comment la subvention du prix contribuera à promouvoir, développer et à améliorer les activités de prévention des catastrophes _____

Un questionnaire concernant l'utilisation de la subvention sera distribué à tous les lauréats Sasakawa afin d'évaluer dans quelle mesure cette subvention a contribué à mettre en œuvre les activités de prévention planifiées sous ce point, et à faciliter l'avancée d'une culture mondiale de la prévention.

5ème PARTIE: DOCUMENTATION

Veillez mentionner et joindre les documents et matériels d'information relatifs aux travaux menés dans le domaine de la prévention des catastrophes, tels que Constitution, Charte, liste de partenariats, y compris des échantillons de documents écrits publiés, derniers rapports annuels et articles de presse - Dans le but de faciliter la considération de la nomination par le Jury, il est recommandé de fournir, autant que faire se peut, l'information requise en anglais: _____

6ème PARTIE: REFERENCES

Veillez mentionner trois personnes / institutions connaissant vos activités:

Nom	Adresse complète	Poste / fonction
1) _____	_____	_____
2) _____	_____	_____
3) _____	_____	_____

Les feuillets d'information complémentaires respectant le format ci-dessus sont acceptés.

Soumis par: _____

Date d'envoi: _____

Date de réception par la SIPC: _____

Date limite de présentation des nominations: 29 juillet 2005

Les nominations et candidatures reçues après la date limite de présentation ne seront pas prises en considération